

## Compte rendu du comité de pilotage du PEDT qui s'est déroulé le jeudi 05/10/17.

Etaient présents des agents de la Mairie, des élus, M. le maire (arrivé en retard), Mme Simon, l'inspecteur de l'éducation nationale, 2 responsables de centre de loisirs, 2 directeurs d'école élémentaire-maternelle, représentant de la préfecture, le photographe et les représentants des associations de parents d'élèves.

Il nous a été présenté un diaporama que la mairie doit nous faire suivre prochainement ...

Cela tourne autour du **décret 2017-1108 du 27/06/17** qui remet en cause et donne une certaine souplesse aux mairies au sujet des rythmes scolaires.

Mme Simon nous signale ne pas avoir pu le mettre en place dès cette rentrée 2017, pour cause d'obligation de gestion du personnel.

**voici un calendrier des dates à retenir :**

**du 13 au 25 novembre 2017** : sondage en ligne des 2700 familles, des 350 agents ville et des 150 professeurs d'élémentaire et primaire : sondage concernant le retour à la semaine aux 4 jours

**du 11 au 15 décembre 2017** : restitution du sondage

**du 15 au 19 janvier 2018** : réunion du comité de pilotage PEDT

approbation du scénario retenu lors des 2emes conseils d'écoles de l'année scolaire.

Voici les scénarios proposés par la mairie et pour lesquels les familles devront faire leur choix lors du sondage :

**Scénario 1** : maintien de la semaine actuelle 8h30-11h30 et 13h45-16h00 sur 5 jours

**Scénario 2** : semaine de 4 jours 8h30-11h30 et 13h45-16h45 pas d'école le mercredi

**Scénario 3** : semaine de 4 jours 8h30-11h30 et 13h30-16h30 qui sont les horaires d'avant le réforme

**Scénario 4** : semaine de 4 jours 8h30-11h45 et 13h45-16h30

Pour la mise en place du sondage, la mairie n'a pas encore finalisé le moyen de recensement. Ils souhaitent que chaque parent puisse voter. Ils réfléchissent à transmettre des codes d'accès au sondage unique par parent ( reçu par mail ou sms non défini ).

Il ne faut pas en parler lors du 1er conseil d'école, mais une information aux familles est possible.

Les parents seront interrogés par courriel et les professeurs par papier anonyme.

Il y a eu un grand moment d'échange avec toutes les personnes présentes :

- \_ remarques sur le périscolaire est le tarif baisse ou non ?
- \_ Inspecteur d'académie signale qu'un bilan est impossible la réforme est trop récente. Que la semaine à 5 matinées consécutives est propice à l'apprentissage
- \_ ce n'est pas un référendum mais un sondage, la décision finale appartient au comité et voir le maire si gros désaccord.
- \_ charge fixe pour la mairie, ce n'est pas une économie de passer à 4 jours.
- \_ perte de 50000 euros de subvention CAF et de 210000 euros d'aide réforme fond d'amorçage ( 250 euros par enfants) pour la mairie
- \_ augmentation du nombre d'animateur pour le mercredi, journée complète
- \_ enseignants constat fatigue de l'enfant en milieu de semaine, absence fréquente le mercredi voir le jeudi.
- \_ les après-midi avec 13h45 - 16h00 sont trop longues sans récréation et trop courtes avec récréation. Logistique compliquée surtout sur les groupes scolaires avec bcp d'élèves, temps d'enseignement est trop court. Sortie des élèves souvent en retard à 16h00.
- \_ ville d'Achères est déjà passée à 4 jours

Tour de table de la mairie pour avoir un avis personnel des présents sur le scénario qu'il ou qu'elle choisirait.

La mairie ne s'est pas prononcée, reste neutre.

Directrice d'une école élémentaire de 500 élèves : scénario 2

Directeur d'une école maternelle : réflexion sur un scénario avec début de journée à 8h15 au lieu de 8h30 ou scénario 4 matinées plus longues.

FCPE : *choix personnel* retour au cours le samedi matin et mercredi pas d'école.

PEEP : pas de choix personnel

ALPEC : *choix personnel* il serait intéressant d'adapter les horaires d'écoles au nombre d'élèves et au fonctionnement de chaque structure ( maternelle ou élémentaire ).

Pour résumer, réfléchir à un scénario par groupe scolaire.

Il a été aussi précisé qu'il est étonnant que nous soyons réunis pour parler du rythme de l'enfant, il est important que la voix des professeurs qui sont les professionnels soit plus entendu que celle des parents qui penseront à leur bien être personnel ou à l'organisation de leur journée plutôt qu'au bien être de l'Enfant.

Un réunion avec les représentants de parents d'élèves élus comme l'année dernière est prévue le 30 novembre 2017.